



**PRÉFET  
DE LA SEINE-  
MARITIME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 02 décembre 2022

**BILAN DE L'OPÉRATION D'ABANDON SIMPLIFIÉ D'ARMES À L'ÉTAT EN SEINE-MARITIME**

Du 25 novembre au 2 décembre 2022, le ministère de l'Intérieur et des Outre-mer a organisé une opération d'abandon simplifié d'armes à l'État, pilotée par le Service central des armes et explosifs (SCAE).

Dans le département de la Seine-Maritime, trois sites de collecte ont été mis en place afin de permettre aux particuliers de restituer des armes dont ils souhaitaient se séparer, dans les arrondissements de Dieppe, du Havre et de Rouen.

Il ressort du bilan de ces huit jours que **2541 armes ont été abandonnées à l'État** dans les 3 sites de collecte et d'enregistrement mis en place sous l'autorité du préfet de la Seine-Maritime, à Harfleur, Maromme et Rouxmesnil-Bouteilles, ainsi qu'à domicile pour 314 d'entre elles.

**Près de 803 armes à feu sont ainsi sorties de la clandestinité** au cours de cette période, permettant à 454 usagers de créer leur compte dans le système d'information sur les armes (SIA). En complément, **plus de 90 000 munitions et projectiles** ont également été collectés.

Le préfet tient à saluer l'engagement tout au long de l'opération de l'ensemble des policiers, des gendarmes, des agents de préfecture et sous-préfectures qui ont contribué à faire de cette opération un succès. Il adresse également ses remerciements aux collectivités qui ont mis à disposition les sites ainsi qu'aux associations des trois clubs de tir et à leurs bénévoles qui ont rendu cette organisation possible.

Pour mémoire, il reste possible de déclarer l'abandon d'armes et de munitions à l'État, via le lien ci-après : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16883>

À noter par ailleurs, l'enregistrement des armes est obligatoire dans le Système d'information sur les armes (SIA) : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R61698>

**Cabinet du préfet  
Service régional et départemental  
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 53 18  
Mél : [pref-communication@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@seine-maritime.gouv.fr)

7, place de la Madeleine  
76036 ROUEN Cedex